

République française

Département de la Gironde

COMMUNE DE FRONTENAC

Séance du 18 mars 2019

Membres en exercice :
13

Date de la convocation: 01/03/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit mars l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josette MUGRON*

Présents : 8

Présents : Josette MUGRON, Bernard RAFFIN, Isabelle PAULY,
Jérôme COCHÉ, Nicole GROUSSET, Vincent LAFAYE, Jean-Michel
MEYNIEL, David BARRAUD

Votants: 9

Pour: 9

Représentés: Bernard MONCLA par Nicole GROUSSET

Contre: 0

Excusés: Laure PENY

Abstentions: 0

Absents: Christian PASZAK, Bernard ACHILLE, Cyril LARRANAGA

Secrétaire de séance: Jean-Michel MEYNIEL

Objet: appa pour 2ème modification PLU commune de Blasimon - DE_2019_010

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la réception de la 2ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Blasimon pour avis des personnes publiques associées.

PLU approuvé le 09 janvier 2014 et modifié le 16 février 2017.

Après lecture faite, Mme le Maire demande l'avis du conseil

Le Conseil municipal, à l'unanimité, des ses membres présents et représentés, décide d'émettre un avis favorable pour la 2 ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Blasimon.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF SOUS PREFECTURE DE LANGON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/03/2019 033-213301757-20190318-DE_2019_010-DE